

Radicalisation et formation du personnel

Sybille Genot, Directrice au Centre de Formation pour le Personnel Pénitentiaire (CFPP) pour l'Administration Générale des Etablissements Pénitentiaires.

Les Centres de formation francophone et néerlandophone ont développé conjointement des programmes de formations sur la radicalisation destinés à l'ensemble du personnel pénitentiaire et à certaines catégories spécifiques de personnel.

Les grands axes de ces formations se centrent sur :

- La connaissance de l'Islam et de l'Islam radical.
- La Connaissance des processus de radicalisation.
- La détection des signes de radicalisation chez les détenus.
- Le repérage des signes d'ouverture et de désengagement chez les détenus.
- L'amélioration de la qualité de la communication, par l'écoute et le respect.

Les services de formation font appel à des intervenants extérieurs ainsi qu'à des formateurs internes. Les programmes de formation se présentent sous la forme de modules, confiés chacun à des experts indépendants. Les participants se trouvent donc confrontés à différentes visions, chaque spécialiste étant expert dans son domaine. Les feed-back reçus sont positifs.

Le financement de ces formations se fait sur le budget ordinaire des formations mais aussi grâce à des budgets européens et à des budgets spéciaux interdépartementaux.

Le personnel de surveillance des section DeRadex (Hasselt et Ittre) ainsi que des prisons satellites bénéficient d'une formation spécifique. La formation s'étale sur 7 jours :

- Clés pour mieux comprendre l'Islam (1 jour)
- Processus de radicalisation (3 jours)
- Communication non-violente (2 jours)
- Séance ouverte (1 jour)

La dernière séance permet de répondre aux besoins des participants. Les services formation organisent également des Inter-visions. Les premières séances d'inter-visions ont débuté à la prison de Hasselt.

Pour le personnel psycho-social et les directeurs, la formation s'échelonne sur dix jours, à raison d'un thème par jour ou pour 2 jours.

Les nouveaux membres du personnel de surveillance entrés en service depuis le 1/9/2016, bénéficient dans leur formation initiale de modules sur la « compréhension de l'Islam » et sur les « processus de radicalisation ».

Par ailleurs, tout membre du personnel peut s'inscrire en formation continuée, au module « Islam » et « Radicalisation ».

Enfin, un e-learning sur la radicalisation est en préparation afin de rendre cette formation accessible au plus grand nombre dans chaque prison.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo